



**nogent**surmarne

**Association des Contribuables Nogentais**  
**Monsieur Nicolas MAUDUIT**  
**Président**  
**15, rue Manessier**  
**94 130 Nogent-sur-Marne**

SERVICE JURIDIQUE  
Tél. : 01.43.24.62.80  
Fax : 01.43.24.63.01

Nogent-sur-Marne, le 17 avril 2012

Nos réf : SH-12/107  
Affaire suivie par : Sandrine HOPPMANN  
Objet : projet cité d'affaires Nogent-Baltard

**Monsieur,**

Par un courriel daté du 22 mars 2012, vous soulevez des questions concernant l'évolution et la concertation mise en place pour la réalisation du projet « Cité d'affaires Nogent-Baltard ».

Comme vous le rappelez dans votre courriel, ce projet a fait l'objet d'une importante concertation avec la population, d'une part dans le cadre de réunions publiques pour sa définition, d'autre part, par une enquête publique visant à approuver la déclaration de projet et enfin, aujourd'hui, avec les ateliers de travail composés des représentants des requérants contre les permis de construire.

Les évolutions qui ont été apportées à ce projet sont le résultat de ce processus de concertation.

Je suis donc étonné de lire dans votre courriel que vous me reprochez d'avoir modifié le projet sans l'avis des nogentais...

Par ailleurs, vous indiquez que j'ai stoppé le processus de concertation avec les requérants suite à ma communication au Conseil Municipal du 5 mars 2012 dans laquelle je faisais ressortir les éléments clés de la discussion dans un souci de transparence vis-à-vis de mon Conseil Municipal et de la population.

Je prends acte de votre interprétation et vous rappelle que ces ateliers se poursuivent pourtant depuis cette date et qu'ils ont abouti à la modification de la volumétrie des immeubles.

Enfin, vous me proposez d'organiser un référendum d'initiative locale afin d'associer les nogentais à « une décision qui engage significativement et durablement leur cadre de vie ».

Je ne suis pas opposé au principe d'une consultation des électeurs, même si cette demande ne doit pas émaner d'une personne mais du cinquième des électeurs inscrits à Nogent.



Toutefois, je ne crois pas que ce dossier soit adapté à ce type de procédure. En effet, poser une question se résumant à être « pour ou contre le projet » le figerait définitivement et le processus de concertation qui a été engagé serait stoppé.

Je suis donc à la fois surpris et déçu du contenu de votre courriel qui manque d'esprit de concertation. J'attends de vous, lors des ateliers de travail, d'être force de proposition pour faire en sorte que, ensemble, nous puissions faire aboutir le projet et améliorer le cadre de vie de tous les nogentais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



*JP Martin*  
**JP MARTIN**  
Maire de Nogent-sur-Marne  
Président de la Communauté d'Agglomération  
De la Vallée de la Marne

*Ben Luce*

Par un courriel daté du 22 mars 2012, vous soulevez des questions concernant l'évolution et la concertation mise en place pour le développement du projet « Cité d'affaires Nogent-Billard ».

Je vous remercie de m'avoir informé de votre intérêt et de votre participation active au processus de concertation.

Le projet de développement de la zone d'affaires Nogent-Billard est un projet d'avenir qui vise à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et à créer de nouvelles opportunités économiques.

Les évolutions qui ont été apportées à ce projet sont le résultat de ce processus de concertation.

Je suis ravi d'apprendre de lire dans votre courriel que vous êtes satisfait d'avoir pu participer au projet de développement de la zone d'affaires Nogent-Billard.

Par ailleurs, vous mentionnez que j'ai stoppé le processus de concertation sans que je n'aie pu vous en expliquer les raisons. Je tiens à vous rassurer sur ce point et à vous expliquer que le processus de concertation a été interrompu en raison de la nécessité de passer à l'étape suivante du projet.

Je vous prie de croire que je suis conscient de l'importance de ce projet et de l'impact qu'il aura sur le cadre de vie de nos concitoyens. Je vous remercie de votre compréhension et de votre soutien.

Enfin, vous me proposez d'organiser un atelier de concertation afin de recueillir les réactions de nos concitoyens à votre décision et d'engager définitivement et durablement leur cadre de vie.

Je ne suis pas opposé au principe d'une concertation qui pourrait même être organisée. Cependant, il est important de noter que le projet de développement de la zone d'affaires Nogent-Billard est un projet d'avenir qui vise à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et à créer de nouvelles opportunités économiques.